ACADÉMIE DE BORDEAUX
Liberté Égalité Fraternité

Éducation artistique et culturelle
ARTS

DAAC- Art de dire par la pratique théâtrale

Arts vivants

Objectifs pédagogiques :

Préparer les élèves à la pratique de l'oral par le jeu théâtral et renforcer les compétences sollicitées lors des épreuves orales d'examens (DNB, Grand Oral). Développer une sensibilité artistique et la rencontre avec le théâtre.

Appréhender les fondamentaux de l'oral, développer un rapport sensible à l'oralité par la pratique théâtrale, favoriser l'analyse et la compréhension de la diversité et des enjeux de la prise de parole notamment par des rencontres.

Différentes étapes de l'action :

Action en 4 étapes avec accès possible à une formation EPLE en s'inscrivant au PAF

Déroulé de l'action

- Organiser un temps de rencontre avec des professionnels (avocat, journaliste radio/télé, conférencier, homme politique, comédien…) pour échanger sur leur rapport à l'oralité (contribution à la découverte des métiers et des formations). Des supports vidéos permettront aussi de balayer un ensemble de formats oratoires (discours, prêche, plaidoirie, allocution, éloge…)
(Rencontrer/connaître)
- Assister à une représentation théâtrale dans une structure culturelle de proximité avec une rencontre artistique, une visite des lieux et une présentation des métiers du spectacle. (Rencontrer/connaître)
- Expérimenter la pratique théâtrale **(8h d'atelier)** pour accéder à une oralité incarnée, sensible et assumée. Travail de la voix, de la diction, de la respiration, de la disponibilité corporelle… Travail sur la présence à l'espace, à l'autre… Travail sur le jeu théâtral dans la diversité des écritures et des esthétiques…(Pratiquer)
- Organiser des temps de restitutions ou des événements pour valoriser et partager cette expérience avec d'autres classes ou établissements (Lectures à voix haute , Printemps du théâtre, des poètes, débats…, (participer à l'opération Partage ta lecture, au concours de lecture à voix haute…) (Rencontrer/pratiquer/connaître)

Niveaux concernés :

Classes de collèges de lycées (LGT, LP) et EREA

Pour construire ce projet :

Se rapprocher des professionnels et d'une structure culturelle (arts vivants (liste)) La co-construction permet de partager avec le partenaire culturel, les objectifs du projet, de choisir le ou les spectacles. Il est indispensable pour établir un budget et un calendrier.

Financements :

Après cette étape, la structure culturelle pourra solliciter la DRAC NA pour le cofinancement artistique.
Une aide peut être sollicitée auprès des Conseils Départementaux et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine par le biais des appels à projets.

Financements propres de l'établissement :

L'établissement prévoit sur fonds propres le financement des déplacements et de la billetterie et 250€ pour les frais d'interventions artistiques.

Inscriptions : sur l'application ADAGE
https://www.ac-bordeaux.fr/adage-121683
Renseignements : Pour la DAAC : Nathalie Ferrier, Conseillère arts et culture en charge de la Danse : nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr
Se mettre en contact avec les professeurs relais Théâtre (liste) en départements qui vous aideront à monter le projet
Avant toute inscription contacter une structure culturelle de proximité.

Partenaires culturels :
Structures culturelles de proximité (arts vivants (liste)
Partenaires institutionnels : Rectorat de Bordeaux DAAC
Région Nouvelle Aquitaine
Conseils Départementaux
DRAC Nouvelle- Aquitaine